

Je suis très heureux de saisir l'occasion qui m'est offerte de prendre la parole devant cette filiale récemment rétablie de l'Institut canadien des affaires internationales. Au cours des dernières années, les Canadiens ont manifesté un intérêt sans cesse croissant à l'égard de la politique et de l'ensemble des activités du Canada à l'étranger.

Je me réjouis de cette tournure des événements; elle résulte, à mon avis, d'une plus grande compréhension du public à l'égard de l'influence profonde des événements de l'étranger et des politiques des autres pays sur le Canada et du fait que notre existence, la réalisation de nos objectifs économiques et sociaux et notre sécurité dépendent pour beaucoup de notre commerce extérieur et des nombreux mécanismes internationaux de coopération et de consultation qui existent sur les plans bilatéral et multilatéral. A titre de membres de l'ICAI, vous êtes conscients de cette réalité et votre intérêt éclairé constitue pour moi et pour le Gouvernement une aide et un atout précieux dans le cadre de l'élaboration de nos politiques.

Vous jouez un rôle non moins important en permettant au public d'acquérir une connaissance plus approfondie, plus précise et plus raisonnée des faits.

La série de rencontres que l'ICAI a organisées à divers endroits au Canada, de concert avec deux autres groupes intéressés, constitue un exemple récent du travail précieux accompli par l'Institut afin d'aider le Gouvernement à formuler ses politiques; ces rencontres ont pour but de recueillir les commentaires et les réactions du public sur lesquels le Canada pourra fonder sa position à la Conférence mondiale sur la population qui se tiendra à Bucarest en août prochain. Je compte recevoir un rapport sur ce sondage dans quelques jours.

Le thème dont j'ai choisi de vous entretenir ce soir est la Conférence sur le droit de la mer qui s'ouvrira à Caracas en juin. Cette conférence est peut-être la réunion internationale la plus importante depuis plusieurs